



VILLE de RODEZ

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 5 novembre 2021 à 17h00

L'an 2021, le vendredi 5 novembre, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 29 octobre 2021, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSÉDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (31)

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BERTAU Iléana, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, CROUZET Maryline, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, MATHA Romane, TAUSSAT Régine, VARSİ Florence, VIDAL Sarah, Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COMBET Arnaud, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FERRAND Bernard, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, NICOLAS Olivier, RAUNA Alain, RUBIO Frédéric, TEYSSÉDRE Christian, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (2)

Madame ECHENE Eléonore a donné pouvoir à Madame BERARDI Marion,
Madame SOUNILLAC Marie-France a donné pouvoir à Madame TAUSSAT Régine.

Conseiller excusé et non représenté (1)

Madame CLOT Marie-Noëlle.

Conseiller absent non représenté (1)

Madame MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie.



Madame Romane MATHA a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.



Nombre de Membres en exercice	35
Nombre de Membres présents	31
Nombre de membres excusés représentés	2
Nombre de membres excusés non représentés	1
Nombre de membres absents non représentés	1
Nombre de suffrages exprimés	33
Votes Pour	33
Votes Contre	0
Abstention	0

DELIBERATION N°2021-209 – TARIFS 2022 - VILLE DE RODEZ

Dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de répertorier comme suit dans un recueil unique l'ensemble des tarifs applicables aux services proposés par la Ville de Rodez pour l'année 2022 (du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022) :

Annexe 1 : AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2022

Annexe 2 : STATIONNEMENT PAYANT et FOFAIT POST STATIONNEMENT 2022

Annexe 3 : FOURRIERE DE VEHICULES

Annexe 4 : CIMETIERE

Annexe 5 : ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20211105-DEL2021209-DE

Reçu le 15/11/2021

Annexe 6 : CUISINE CENTRALE - RESTAURATION SCOLAIRE et prestations extérieures

Annexe 7 : MEDIATHEQUE/LUDOTHEQUE

Annexe 8 : MAISONS DE QUARTIER

Annexe 9 : SALLES MUNICIPALES

Annexe 10 : ANIMATIONS LOISIRS

Annexe 11 : REGIE ANIMATION

Annexe 12 : ESTIVADA

Annexe 13 : VIDE GRENIER DE LAYOULE

Annexe 14 : MATERIEL MUNICIPAL

Annexe 15 : AMPHITHEATRE

Annexe 16 : EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX

Vu les avis favorables à l'unanimité des Commissions Ville Responsable et Ville Citoyenne et solidaire, le Conseil municipal à l'unanimité par 33 voix pour, approuve l'ensemble des tarifs proposés pour l'année 2022 joints en annexe et autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire

Signé : Christian TEYSSÉDRE

Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 15 novembre 2021

Transmise en Préfecture le 15 novembre 2021

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

**AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
COMMERCES NON SEDENTAIRES
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

1/ Tarifs foires et marchés et forfait électricité

Conformément aux dispositions issues de l'arrêté municipal permanent N°AG 15-517 en date du 20 juillet 2015 portant règlement municipal des foires et marchés (article 11), il convient de fixer les montants des droits de place selon la grille jointe.

Pour inciter les commerçants à rester présents à l'année sur les marchés, il est proposé de conserver une réduction de 10 % sur l'abonnement annuel par rapport à la présence au coup par coup, et de reconduire le coût de cette présence occasionnelle et dans les mêmes proportions les abonnements électricité annuel et semestriel.

Primeurs - Maraîchers - Producteurs	Tarifs
Par mètre linéaire (ou moins)	1 €
Abonnement par marché par mètre linéaire	38 €

Déballeurs et Marchands Forains	Tarifs
<u>Marchands forains avec étalage de marchandises</u>	
Jours ordinaires par mètre linéaire (ou moins)	1 €
Jour de foire par mètre linéaire (ou moins) et par jour	3 €
Présents aux marchés - par an et mètre linéaire	38 €
Présents aux marchés - pour 6 mois et par mètre linéaire	22 €
Présents aux foires par an et par mètre linéaire	12 €
<u>Marchands ambulants</u>	
Par véhicule et par jour	10 €
Par véhicule, abonnement annuel (44 demi-journées)	220 €

Marchés spécifiques	Tarifs
Marché chrysanthèmes par mètre linéaire	19 €
Caution	104 €
Marché aux sapins par mètre linéaire	14 €
Caution	104 €
<u>Marchés de Noël</u>	
Plein air par mètre linéaire pour la durée du marché	32 €
En chalet pour la durée du marché	450 €
Caution	150 €

Tarifs installation électrique	Tarifs
Par marché	3 €
Abonnement annuel	59 €
Abonnement semestriel	30 €

2/ Tarifs de la Fête foraine, cirques et animations diverses

Attractions foraines	Tarifs
Baraque forfait Baraque moins de 58 m ² : forfait proratisé à la surface en m ² Baraque plus de 58 m ² : forfait + 0,10 €/m ² /jour	520 €
Manège forfait Manège moins de 121 m ² : forfait proratisé à la surface en m ² Manège de plus de 121 m ² : forfait + 0,10 €/m ² /jour	646 €
Attraction en "zone bleue"	364 €
Appareils et distributeurs automatiques pour la durée de la fête	74 €
Forfait caravane d'habitation principale pour la durée de la fête	69 €
Forfait caravane d'habitation secondaire pour la durée de la fête	36 €
Participation financière au branchement électrique	48 €

Cirques	Tarifs
Grands cirques (plus de 700 places) 1 ^{er} jour sans mise à disposition de benne à ordures 1 ^{er} jour avec mise à disposition de bennes à ordures 2 ^{ème} jour	500 € 583 € 303 €
Petits cirques (moins de 700 places) 1 ^{er} jour sans mise à disposition de benne à ordures 1 ^{er} jour avec mise à disposition de bennes à ordures 2 ^{ème} jour	250 € 366 € 100 €

Animation et spectacles divers (par m² et par jour)	Tarifs
1 ^{er} et 2 ^{ème} jours 3 ^{ème} jour Arrhes correspondant à la moitié du droit de place	1 € 2 €

La caution sera débitée en cas d'absence non justifiée au moins 48 heures avant, et en cas de dégradation du domaine public ou de l'équipement communal mis à disposition, indépendamment des frais de nettoyage ou de remise en état des équipements dégradés.

3/ Occupations du domaine public

Véhicule automobile affecté à la destination commerciale	Tarifs
Par véhicule ou matériel et par jour	20 €
Taxi par an	170 €

Permission de voirie	Tarifs
Forfait pour toute permission	20 €
Redevance par jour et par m ² de chaussée ou de trottoir occupé	0,20 €
Redevance par jour et par place de stationnement payant neutralisé	
Zones hypercentre et centre	7 €
Zones boulevards et périphériques	3 €

Kiosque - Extension commerciale	Tarifs
Kiosque à journaux (prix forfaitaire au kiosque)	300 €
Extension commerciale permanente par m ² et par an	110 €

Etalage - Stand de vente	Tarifs
Etalage, stand de vente, tout dispositif augmentant la surface de vente	
Zone centre-ville - par m ² et par an	42 €
Zones hors centre-ville - par m ² et par an	21 €
Sas d'entrée - par m ² et par an	15 €
Passerelle en surplomb du domaine public - par m ² et par an	15 €
Bacs à fleurs - par m ² et par an	15 €
Cabines photographiques - par m ² et par an	42 €
Tout dispositif de réfrigération / congélation (machine à glaces...)	63 €
Tout dispositif de cuisson (rôtissoire, crêpière, friteuse...)	63 €
Tout dispositif type distributeur (confiserie, boisson...)	63 €
Tout dispositif de présentation de carte postale	10 €

Chevalets - Portes menus	Tarifs
Chevalets, porte-menus, Tout dispositif informatif n'augmentant pas la surface de vente	Gratuité

4/ Travaux

Travaux pour le compte d'un tiers	Tarifs
Réfection d'un m ² de chaussée empierrée	26 €
Réfection d'un m ² de chaussée revêtue d'un enduit hydrocarboné	60 €
Réfection d'un m ² de chaussée d'enrobé	86 €
Réfection d'un m ² de trottoir d'enrobé	58 €
Réfection d'un m ² de tranchée sous accotement stabilisé	11 €
Réfection d'un m ² de pavés	341 €

5/ Terrasses

Considérant que les tarifs proposés étaient proposés jusqu'à présent pour 3, 6 ou 12 mois pour les terrasses ouvertes ;
Considérant que les demandes formulées par les commerçants ne correspondent pas toujours à leurs besoins, il convient, à compter de 2022, que les tarifs d'occupation du domaine public constituées par les terrasses soient désormais par mois ;

Considérant que tout mois entamé est dû ;

Considérant que l'occupation du domaine public non autorisée ou toute absence de déclaration du domaine public sera soumise à une taxation d'office comme précisée dans le tableau ci-dessous ;

Considérant qu'il convient de maintenir une distinction de deux zones définies comme suit :

Zone 1 : avenue Victor Hugo, place d'Armes, esplanade des Rutènes, parvis nord du Multiplex, l'ensemble des boulevards du tour de Ville côtés pair et impair, ainsi que les rues comprises dans ce périmètre.

Zone 2 : toute la Ville hors zone 1.

Terrasses fermées (type véranda)	Tarifs
Terrasses fermées et permanentes - par m ² et par an	110 €

Terrasses ouvertes (y compris type barnum)	Zone 1	Zone 2
Terrasses par m ² et par mois	4 €	3 €

Taxation d'office	Tarifs
Pour occupation du domaine public non autorisée (par jour après mise en demeure)	150 €
Pour absence de déclaration d'occupation du domaine public (par jour après mise en demeure en supplément du tarif ad'hoc)	50€

6/ Occupation du parking du Val de Bourran

Salons et foires exposition Val de Bourran	Tarifs
Parking chemin de Corniche par mois	1 060 €
Plateau supérieur Val de Bourran par mois	4 240 €
Plateau inférieur Val de Bourran par mois	5 300 €
Cautions	2 120 €
Semaine supplémentaire par plateau	1 060 €

**STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE
FORFAIT POST STATIONNEMENT
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

1/ Zones de stationnement réglementées

En application de l'article L.2333-87 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il a été institué une redevance de stationnement des véhicules sur les emplacements de stationnement matérialisés au sol compris dans les voiries listées ci-dessous.

2/ Modalités de stationnement pour les zonages existants

Pour les zones orange et jaune le stationnement est payant du lundi au samedi de 9h à 18h.

Pour les zones bleue et verte le stationnement est payant du lundi au vendredi de 9h à 18h, et le samedi de 9h à 12h.

Toutes les zones bénéficient d'une période de gratuité de 12h à 14h et une durée maximum de stationnement autorisé :

Pour la zone orange : 2h30

Pour la zone jaune : 3h30

Pour la zone bleue : 6 jours

Pour la zone verte : 6 jours

Zone ORANGE	Zone JAUNE	Zone BLEUE	Zone VERTE
Boulevard Gambetta Place Adrien Rozier Place du Bourg Place Emma Calvé Place Eugène Raynaldy Rue Louis Blanc Rue Frayssinous Rue du Terral Place Foch	Boulevard d'Estourmel Boulevard du Guizard Boulevard Pierre Benoît Place Clémenceau Boulevard Denys Puech Rue Victoire Massol Rue de l'Abbé Bessou Rue Combarel Rue Crozat Boulevard Gally Place des Toiles Rue Villaret Place de la Madeleine Rue de la Madeleine Place du Palais de Justice Rue de la Bullière	Boulevard d'Estourmel Boulevard Belle Isle Place Antonin Artaud Carrefour des Embergues Boulevard de la République Boulevard Flaugergues Rue de la Banque Boulevard Laromiguière Rue Béteille Rue Cabrières Rue de la Barrière Boulevard François Fabié	Rue Béteille Rue Pasteur Rue Séguret Saincric Rue Planard Rue Peyrot Parking rue Planard Avenue Victor Hugo Rue François Mazerq Rue Combarel Place Bonnaterre Avenue Louis Lacombe Rue du Fbg Lo Barri Rue Dominique Turcq Rue Bonnéfé Rue Saint Cyrice Rue François Mahoux Rue Maurice Bompard Passage de l'Amphithéâtre

3/ Barème tarifaire hors abonnement :

Zone Orange		Zone Jaune		Zone Bleue		Zone Verte	
20 min*	0,00 €	20 min*	0,00 €	20 min*	0,00€	20 min*	0,00 €
24 min	0,40€	24 min	0,40 €	24 min	0,40 €	24 min	0,40 €
1 h 00	1,00 €	1 h 00	1,00 €	1 h 00	1,00 €	1 h 00	1,00 €
1 h 09	1,20 €	1 h 20	1,40 €	2 h 05	2,20 €	1 h 57	1,70 €
1 h 18	1,50 €	1 h 37	1,70 €	2 h 54	3,00 €	3 h 10	2,80 €

1 h 22	1,60 €	2 h 03	2,50 €	5 h 30	4,30 €	6 h 57	4,30 €
1 h 30	1,90 €	2 h 20	3,00 €	8 h 00	5,70 €	8 h 00	4,80 €
1 h 40	2,20 €	2 h 45	3,60 €	2 jours	7,90 €	2 jours	7,20 €
1 h 52	2,60 €	3 h 00	4,00 €	3 jours	9,40 €	4 jours	8,60 €
2 h 00	3,00 €	-	-	5 jours	11,50 €	5 jours	9,40 €
2h30	30,00 €	3 h 30	30,00 €	6 jours	30,00 €	6 jours	30,00 €

(*valable une seule fois par jour et par véhicule)

4/ Abonnements sur les zones bleue et verte

	Abonnements résidents* 1 seul abonnement par foyer	Abonnements classiques Ouvert à tous
Mensuel	14 €	36 €
Trimestriel	40 €	109 €
Semestriel	80 €	219 €
Annuel	159 €	439 €

***Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé**

« Est considéré comme résident toute personne habitant sur l'un des secteurs payant de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants. »

Ne peuvent accéder à un abonnement résident dans les parcs en ouvrage que les résidents des zones jaune et orange.

FORFAIT POST-STATIONNEMENT TARIFS 2022

	Payé avant 5 jours calendaires	Payé entre 5 jours et 3 mois	Payé après 3 mois
Tarifs	20 €	30 €	Majoration Minimale 50 €
Modalités de paiement	A l'horodateur Par carte bancaire Via site internet	Par Smartphone via un flash code Par internet Dans les points de contact acceptant le numéraire ou la Carte bancaire pour le compte des Finances Publiques Par courrier	Paiement suite à un titre exécutoire

**PARCS PUBLICS DE STATIONNEMENT
PARKINGS FOCH, DES JACOBINS, REMPARTS, FOIRAIL
TARIFS 2022**

Durée	Tarifs TTC	Durée	Tarifs TTC
15 min	-	7h45 min	6,30 €
30 min	0,60 €	8h	6,40 €
45 min	1,00 €	8h15 min	6,50 €
1 h	1,20 €	8h30 min	6,60 €
1h15 min	2,00 €	8h45 min	6,70 €
1h30 min	2,10 €	9h	6,80 €
1h45min	2,20 €	9h15 min	6,90 €
2h	2,30 €	9h30 min	7,00 €
2h15 min	2,90 €	9h45 min	7,10 €
2h30 min	3,00 €	10h	7,20 €
2h45 min	3,10 €	10h15 min	7,40€
3h	3,20 €	10h30 min	7,50 €
3h15 min	3,80 €	10h45 min	7,60 €
3h30 min	3,80 €	11h	7,70 €
3h45 min	3,90 €	11h15 min	7,80 €
4h	4,00 €	11h30 min	7,90 €
4h15 min	4,90 €	11h45 min	8,00 €
4h30 min	5,00 €	12h	8,10 €
4h45 min	5,10 €	13h	8,50 €
5h	5,20 €	14h	8,90 €
5h15	5,30 €	15h	9,10 €
5h30 min	5,40 €	16h	9,60 €
5h45 min	5,50 €	17h	10,20 €
6h	5,60 €	18h	10,30 €
6h15 min	5,70 €	19h	10,60 €
6h30 min	5,80 €	20h	11,10 €
6h45 min	5,90 €	21h	11,50 €
7h min	6,00 €	22h	11,80 €
7h15 min	6,10 €	23h	12,10 €
7h30 min	6,20 €	24h	12,20 €

Tout quart d'heure commencé est dû.

Heures suivant la 24^{ème} : 0,50 €

Ticket perdu : 10 €

Forfait semaine : 20 €

Sortie forfaitaire (18h /8h) : 5 €

Tarif de la caution pour la délivrance de carte d'abonnement : 16 € par carte.

Tarif pour délivrance d'une nouvelle carte d'abonnement en cas de carte perdue : 16 €.

**ABONNEMENTS PARKINGS DES JACOBINS ET DES REMPARTS
TARIFS 2022**

Abonnement résident * dans la limite de 20 % du nombre total de places	24h/24h	Pendulaire (de nuit 19h à 8h, dimanche et jours fériés)
Mois	40 €	
Trimestre	120 €	
Semestre	240 €	
Année	480 €	100 €

***Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé**

« Est considéré comme résident toute personne habitant sur l'un des secteurs payant de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants. »

Ne peuvent accéder à un abonnement résident dans les parcs en ouvrage que les résidents des zones jaune et orange.

Abonnement Véhicule léger	24h/24h	Pendulaire du lundi au samedi (6h/ 21h)
Mois	71 €	69 €
Trimestre	202 €	196 €
Semestre	353 €	344 €
Année	635€	619€

ABONNEMENT MOTO

TARIFS 2022

Abonnement moto	Jacobins et Remparts	Foch et Foirail
Mois	35 €	23 €
Trimestre	100 €	69 €
Semestre	176 €	138 €
Année	317 €	265 €

**ABONNEMENT PARKING FOCH ET DU FOIRAIL
TARIFS 2022**

Abonnement résident* dans la limite de 20 % du nombre total de places	24h/24h	Pendulaire 19h/8h, dimanches et jours fériés
Mois	40 €	
Trimestre	120 €	
Semestre	240 €	
Année	480 €	100 €

Abonnement véhicule léger	24h/24
Mois	45 €
Trimestre	130 €
Semestre	260 €
Année	520 €

***Résident : un seul abonnement par foyer est autorisé**

« Est considéré comme résident toute personne habitant sur l'un des secteurs payant de la Ville de Rodez présentant un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule dont les données nominatives concordent.

Sont exclus du tarif résident les commerçants et professions libérales installés sur le périmètre payant mais non habitants. »

Ne peuvent accéder à un abonnement résident dans les parcs en ouvrage que les résidents des zones jaune et orange. Voir les modalités définies dans la délibération n°2021-139 du 28 mai 2021 concernant le parking du Foirail.

**CHEQUES PARCS
PARKING DES JACOBINS / FOCH / FOIRAIL/ REMPARTS
TARIFS 2022**

Les associations, entreprises ou organisateurs de salons ou manifestations, peuvent obtenir la prévente de tickets de stationnement dits « chèques parcs » au profit de leurs clients.

Les " chèques Parcs » permettent aux usagers bénéficiaires de voir le coût de leur stationnement complètement ou partiellement pris en charge par l'organisme qui leur a distribué.

Durée accordée par chèque parc	Réduction accordée sur le tarif de base	Volume de « chèques parcs »	Tarifs
1h	0	1	1,20 €
2h	10%	Par tranche de 500	1 035 €
2h	20%	Par tranche de 1000	1 840 €

**FOURRIERE DE VEHICULES
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Catégories de Véhicules		Immobilisation matérielle	Opérations préalables	Enlèvement	Garde journalière	Expertise
Voiture particulière		7 €	15 €	95 €	5 €	60 €
2 ou 3 roues		7 €	7 €	47 €	3 €	60 €
Poids Lourds	PTAC* compris entre 19 et 44 tonnes (inclus)	7 €	22 €	270 €	9 €	90 €
	PTAC* compris entre 7,5 et 19 tonnes (inclus)	7 €	22€	210 €	9 €	90 €
	PTAC* Compris entre 3,5 et 7,5 tonnes (inclus)	7 €	22€	120 €	9 €	90 €
Autre véhicule (remorque, tracteur, ...)		7 €	7 €	47 €	3 €	30 €

* Poids Total Avec Charge

**CIMETIERE
TARIFS ET REDEVANCES 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L2223 et suivants) édicte les obligations faites aux communes en matière funéraire. Ces dispositions recouvrent principalement le contrôle des opérations funéraires dans le cimetière communal, l'affectation et les autorisations des inhumations, l'accord et le contrôle des travaux réalisés dans l'enceinte du cimetière, l'acceptation pour l'achat et le renouvellement des concessions, le respect du règlement intérieur.

Equipements	Tarifs
Cuves préfabriquées 2 places	1 600 €
Cuves préfabriquées 3 places	2 055 €
Cuves préfabriquées 4 places	2 200 €
Cuves préfabriquées 6 places	2 600 €
Colombarium	650 €
Cavurne (2 urnes)	330 €
Cavurne (4 urnes)	480 €
Entourage 2 places	230 €
Redevances	
Concession décennale	66 € la place
Concession trentenaire	198 € la place
Concession cinquantenaire	330 € la place
Columbarium	
10 ans	130 €
30 ans	350 €
Cavurne	
10 ans	140 €
30 ans	390 €
Dépositaire communal	
Redevance mensuelle à compter du 7 ^{ème} mois	30 €/mois
Prestations annexes	
Plaque d'identification	10 €
Vacation de police	20 €

**ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

La participation des parents est fixée selon un barème institutionnel établi par la CNAF révisé chaque année en janvier. Ce barème est basé sur un taux d'effort horaire proportionnel :

- aux ressources de la famille,
- au nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales.

Le barème CNAF est obligatoire. En contrepartie, la CAF verse une prestation de service à la commune de Rodez permettant ainsi de réduire la participation des familles.

Pour les familles allocataires Caisse d'Allocations Familiales ou Mutualité Sociale Agricole, le tarif horaire est établi en fonction des ressources de la famille portées sur leur site respectif ou celles portées sur l'avis d'imposition au titre de l'année N-2 pour les autres.

En fonction de ces ressources, un tarif plancher et un tarif plafond (revus annuellement par la CAF) sont appliqués.

Nombre d'enfants	Du 1/01/2022 au 31/12/2022
1 enfant	0,0619 %
2 enfants	0,0516 %
3 enfants	0,0413 %
4 enfants	0,0310 %
5 enfants	0,0310 %
6 enfants	0,0310 %
7 enfants	0,0310 %
8 enfants	0,0206 %
9 enfants	0,0206 %
10 enfants	0,0206 %

Formule pour calculer le tarif horaire : (Ressources annuelles / 12) x taux d'effort

**CUISINE CENTRALE
RESTAURATION SCOLAIRE ECOLES PUBLIQUES DE LA VILLE
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la Ville de Rodez :

Pour les enfants résidant à Rodez

6 tarifs différents sont établis selon le quotient familial appliqué par la Caisse des Allocations Familiales, ils sont applicables tout au long de l'année.

Le service Guichet unique consulte les sites de la CAF et de la MSA chaque année (en janvier et septembre) pour l'ensemble des familles allocataires afin d'actualiser le tarif.

Dans un souci d'équité sociale et dans le but de favoriser l'accès des enfants handicapés à l'école et des élèves scolarisés en unité pour l'inclusion scolaire (ULIS), ces enfants seront considérés comme « enfant résidant à Rodez ».

QF	TRANCHES	TARIFS
≤ 350 €	1	1 €
de 351 € à 670 €	2	1,50 €
De 671 € à 1000 €	3	2,20 €
De 1001 € à 1500 €	4	3 €
De 1501 € à 2000 €	5	4,50 €
≥ 2001 €	6	5 €

Pour les enfants résidant hors Rodez, un tarif unique est appliqué et correspond à la tranche 6.

Autres personnes présentes dans les écoles publiques de la Ville de Rodez :

Autres usagers	TARIFS HT
Adulte	6 €
Elève stagiaire dans les écoles publiques ruthénoises	Gratuité
Agents employés par la Ville (services Education et Cuisine centrale)	Gratuité Déclarée en avantage en nature

CUISINE CENTRALE
CARTE DES PRESTATIONS EXTERIEURES
TARIFS 2022

La cuisine centrale de la Ville propose à titre secondaire la fourniture et la livraison de repas dans le cadre d'autres activités.

Une carte pour les prestations extérieures a été établie avec plusieurs formules et accompagnements (boisson, pain).

CARTE		
FORMULES		TARIFS HT
Buffet froid	Formule charcuterie / fromages	1,50 €
	Formule canapés sur la base de 10 unités par personne	4,65 €
	Formule buffet déjeunatoire ou dinatoire canapés et mignardises sur la base de 20 unités par personne	6,20 €
	Formule repas (hors pain) avec choix : 3 entrées 2 viandes 2 garnitures (1 féculent + 1 légume) 3 fromages 3 desserts	4,85 €
Repas chaud	Formule repas Adulte 4 composantes	5,40 €
	Formule repas Adulte 5 composantes	5,70 €
<i>Hors pain</i> <i>Servi en plat inox</i>	Formule repas Enfant 4 composantes	4,05 €
	Formule repas Enfant 5 composantes	5 €
Goûters	Gâteaux, barre chocolatée, fruit	0,60 €
BOISSONS		TARIFS HT
Eau de source	Bouteille de 1,5 litres	0,20 €
Vin	Bouteille de 0,75 litres	7 €
Vin en bag in box	Le litre	5 €
Punch maison	Le litre	10 €
Soupe champenoise	Le litre	16 €
Jus d'orange	Pack d'un litre Sans adjonction de sucre	2 €
Jus de fruits <i>Ananas</i> <i>Raisin</i> <i>Pomme</i>	Pack d'un litre Sans adjonction de sucre	3 €
Jus de pomme local	Bouteille d'un litre en verre	5 €
PAIN		TARIFS HT
Flûte de pain	500 grammes environ l'unité	1,15 €
Petit pain	55 grammes environ l'unité	0,40 €

**MEDIATHEQUE – LUDOTHEQUE
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

	TARIFS 2022	
	Domiciliation	
ABONNEMENTS	RODEZ	Hors RODEZ
Moins de 18 ans*	Gratuit	10,00 €
Scolaires de plus de 18 ans, étudiants, apprentis, titulaires carte ZAP, service civique	Gratuit	10,00 €
Abonnement plein tarif	15,00 €	25,00 €
Seniors (plus de 65 ans)	8,00 €	13,00 €
Foyers fiscaux ruthénois ayant des revenus compris entre le montant du Revenu de Solidarité Active et le montant de l'Allocation d'Adulte Handicapé en vigueur au moment de l'inscription (sur présentation d'un document établi par le Centre Communal d'Action Sociale)	4,00 €	Sans objet
Chéquier ZAP été	Gratuit	Gratuit
Nouveaux arrivants sur la commune (sur présentation du bon délivré par la Ville)	Gratuit	Sans objet
Titulaire carte Centre Communal d'Action Sociale	Gratuit	Sans objet
Abonnement « Educateur »	Gratuit	Sans objet

*Conformément au règlement intérieur de l'établissement, les enfants de moins de 14 ans sont inscrits en section Jeunesse et peuvent emprunter les documents des secteurs Jeunesse et Ludothèque.

AUTRES TARIFS	TARIFS 2022
Pénalités de retard	
1 ^{er} rappel	Gratuit
2 ^{ème} rappel	5,00 €
3 ^{ème} rappel	10,00 €
Pénalité pour carte perdue	2,00 €
Photocopie / impression (format A4)	0,10 €

**MAISONS DE QUARTIERS
TARIFS 2022**

Il est proposé pour 2022 la mise en place d'un tarif unique par activité plus la mise en place d'une Carte Activité donnant accès à l'ensemble des activités, proposées par les Maisons de quartier de septembre à juin.

Tarif Unique :

Ce tarif s'applique pour le public adulte lors de l'inscription à une activité au prix de 2,00 €. Lors d'une activité pratiquée en famille, seul l'adulte doit s'acquitter des 2,00 €.

La carte Activité :

Une carte permettant, aux adhérents, l'accès à l'ensemble des activités sur une année scolaire.

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Dans le cadre de la mise en place du projet de loisirs pour les familles, une adhésion aux deux Maisons de Quartiers Saint-Eloi et Gourgan permettant aux bénéficiaires d'avoir accès aux divers ateliers (sportif, culturels, et de loisir) est renouvelée pour l'année 2022.

Le tarif de l'adhésion obligatoire est de 2,00 € par an.

En parallèle, une carte activité sera éditée permettant un accès gratuit à l'ensemble des activités adultes sur la période scolaire.

Les tarifs par activités ou ateliers (sports, sports santé, culturels, culinaires, bricolage, sorties familles ½ journée) sont les suivants :

- Prix Unique activité 2,00 €
- Prix Carte activité : 15,00 €

<u>ACTIVITES</u>	Activités et actions de la Maison de Quartier (MDQ)		<u>Proposition</u>
	<u>Action des MDQ</u>	<u>Public</u>	
* Atelier de cuisine	Coordination / Inscription avec Intervenant Extérieur.	Adulte	Payant
*Atelier bricolage	Coordination / Inscription avec Intervenant Extérieur.	Adulte	Payant
*Les sorties de la Maison de Quartier	Prise en charge du transport et activité.	Adulte	Payant à la ½ journée
Les après-midi jeu de société	Un rôle d'accueil des agents MDQ.	Adulte	Gratuit
Le repas du 3ème Jeudi du mois	Co organisé avec une association.	Adulte	Payant au bénéfice d'une association.
*Home studio	Mise à disposition d'un agent et du matériel de la Ville.	Adulte / Jeunes	Payant / Gratuit jeunes
Conviviali-thé ou café ou en apar'thé	Un rôle d'accueil des agents MDQ.	Adulte	Gratuit
*Atelier équilibre	Mise à disposition d'un éducateur de la Ville. Tarif pour le CCAS 20€ pour 10 séances.	Séniors	Payant

*Atelier sophrologie	Mise à disposition d'un agent de la Ville. Concurrence avec Privé Tarif pour le CCAS 60€ / Année.	Adulte / Séniors	Payant
Atelier Informatique	Coordination / Inscription avec un bénévole avec participation d'une association	Adulte / Séniors	Payant au bénéfice de l'association / Gratuit sur Saint-Eloi
*Parcours de motricité	Coordination / Inscription détachement de 2 éducatrices sportives de la Ville.	Petite enfance	Payant
*Soirée Théâtre / concert...	Coordination / Inscription détachement d'agents de la Ville	Adulte / Séniors	Payant si intervenant payant
Atelier échange et Partage	Coordination / Inscription avec un bénévole avec participation d'une association	Tout public	Gratuit

**SALLES MUNICIPALES
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

1/ CALCOMIER : Grange (2 salles)

Une à l'étage (capacité 50 personnes assises),

Une en rez-de-chaussée (capacité 50 personnes assises).

Les tarifs ci-dessous correspondent à la location d'une seule salle.

Pas de location pour les anniversaires et soirées festives au-delà de 20 heures.

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglo	Résidents hors Rodez Agglo
Associations			
Comités d'entreprises/Partis politiques/Syndicats			
Réunion de travail/Assemblée générale	Gratuit	50 €	100€
Manifestations à entrée gratuite			
Stages/Réunion publique			
- une journée	50 €	75 €	100 €
- deux journées	75 €	100 €	150 €
- arrhes	25 €	25 €	25 €
Manifestations à entrée payante			
- une journée	100 €	150 €	200 €
- deux journées	150 €	200 €	250 €
- arrhes	50 €	50 €	50 €
Assemblée générale de copropriété (Syndics Bénévoles)	10€	15 €	20 €
Entreprises			
- une journée	100 €	150 €	200 €
- arrhes	-	-	-
Particuliers			
Forfait week-end			
- manifestation privée	50 €	100 €	150 €
- arrhes	-	50 €	50 €
Caution	150 €		
1 créneau hebdomadaire	50 €/an	100 €/an	150 €/an
2 créneaux hebdomadaires	80 €/an	160 €/an	200 €/an
3 créneaux hebdomadaires	100 €/an	200 €/an	250 €/an
4 créneaux hebdomadaires	120 €/an	240 €/an	300 €/an
5 créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an	300 €/an	350 €/an

2/ SAINT-ELOI : Salle polyvalente

La mise à disposition comprend la salle, le local cuisine ainsi que les tables et les chaises.

Capacité :

150 personnes assises (version conférence), 100 personnes (repas), 300 personnes debout.

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglo	Résidents hors Rodez Agglo
Associations Comités d'entreprises/Partis politiques/Syndicats Réunion de travail/Assemblée générale	Gratuit	50 €	100 €
Manifestations à entrée gratuite stages/réunion publique			
- une journée	100 €	150 €	200 €
- journée supplémentaire	50 €	75 €	100 €
- arrhes	50 €	50 €	50 €
Manifestation à entrée payante soirée privée/repas			
- une journée	200 €	300 €	400 €
- journée supplémentaire	100 €	150 €	200 €
- arrhes	50 €	50 €	50 €
Assemblée générale copropriété (syndic bénévole)	10 €	15 €	20 €
Entreprises			
- une journée	200 €	300 €	400 €
- la journée supplémentaire	150 €	200 €	250 €
- arrhes	100 €	100 €	100 €
Particuliers			
Manifestation privée (forfait week-end)	100 €	200 €	300 €
Arrhes	-	100 €	100 €
Caution	150 €		
Associations : Pratiques culturelles ou sportives			
1 Créneau hebdomadaire	50 €/an	100 €/an	150 €/an
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an	160 €/an	200 €/an
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an	200 €/an	250 €/an
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an	240 €/an	300 €/an
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an	300 €/an	350 €/an

3/ SAINT ELOI : Salles annexes (bureaux, salles de réunion, cuisine pédagogique)

Associations Maisons de quartier	Tarifs
1 Créneau hebdomadaire	50 €/an
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an
1 Créneau mensuel	25 €/an
2 Créneaux mensuels	40 €/an
3 Créneaux mensuels	45 €/an

4/ SALLE DE LAYOULE

Capacité : 50 personnes assises (version conférence, repas).

Pas de location pour les anniversaires et soirées festives au-delà de 20 heures.

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglo	Résidents hors Rodez Agglo
Associations			
Comités d'entreprise-Partis politiques/Syndicats			
Réunion de travail/ Assemblée générale	Gratuit	50 €	100 €
Toute autre manifestation :			
- 1/2 journée	50 €	75 €	100 €
- journée	100 €	150 €	200 €
Assemblée générale copropriété (Syndic Bénévoles)	10 €	15 €	20 €
Particuliers			
Manifestation privée	50 €	100 €	150 €
Caution	150 €		

5/ SALLE DES FETES : Grande salle et dépendances en €

Capacité maximale : 2862 personnes en configuration debout. La capacité réelle de la Salle des Fêtes dépend de la configuration choisie et des aménagements temporaires associés.

Catégorie 1 : Réunion, réunion publique, concours, examen.	1 jour	la journée supplémentaire	jour d'immobilisation (montage/démontage)	Utilisation office / j	Ménage hall + toilettes semaine	Option ménage hall + toilettes dimanche	forfait tarif jaune /j	Utilisation conjointe de l'esplanade /j	forfait hiver (15 novembre - 15 avril) / j
Associations de Rodez	100	50	25	x	x	x	50	x	30
Associations Rodez Agglo	200	100	30	x	x	x	50	x	30
Associations hors Rodez Agglo	300	150	50	x	x	x	50	x	30
Mutuelles, administrations, établissements publics, collectivités, CE, Partis politiques, syndicats Rodez	200	100	30	x	x	x	50	x	30
Mutuelles, administrations, CE, Partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats Rodez Agglo	300	150	50	x	x	x	50	x	30
Mutuelles, administrations, CE, partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats hors Rodez Agglo	400	200	70	x	x	x	50	x	30
Particuliers, entreprises de Rodez	1000	500	200	x	x	x	100	x	30
Particuliers, entreprises Rodez Agglo	1500	750	250	x	x	x	100	x	30
Particuliers, entreprises hors Agglo	2000	1000	300	x	x	x	100	x	30

Catégorie 2 :

Quine, conférence avec intervenant extérieur, arbre de Noël, repas, fête, spectacle entrée libre.

Associations de Rodez	150	75	25	50	x	x	50	x	30
Associations Rodez Agglo	300	150	30	50	x	x	50	x	30
Associations hors Rodez Agglo	600	300	50	100	x	x	50	x	30
Mutuelles, administrations, établissements publics, collectivités, CE, Partis politiques, syndicats Rodez	300	150	30	50	x	x	50	x	30
Mutuelles, administrations, CE, Partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats Rodez Agglo	500	250	50	50	x	x	50	x	30
Mutuelles, administrations, CE, partis politiques, établissements publics, collectivités, syndicats hors Rodez Agglo	700	350	70	100	x	x	50	x	30
Particuliers, entreprises de Rodez	1000	500	200	100	x	x	100	x	30
Particuliers, entreprises Rodez Agglo	1500	750	250	150	x	x	100	x	30
Particuliers, entreprises hors Agglo	2000	1000	300	200	x	x	100	x	30

Catégorie 3 :

Exposition culturelle, salon n'entrant pas dans la catégorie 4, bal, spectacle ou manifestation à entrée payante (hors concert avec public supérieur à 700 personnes).

Associations de Rodez	300	150	25	50	50	150	50	100	30
Associations de Rodez Agglo	500	250	25	75	50	150	50	125	30
Associations hors Agglo	1000	500	50	100	50	150	50	150	30
Particuliers et entreprises de Rodez	1000	500	200	100	50	150	100	300	30
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	1500	750	250	150	50	150	100	400	30
Particuliers, entreprises hors Agglo	2000	1000	300	200	50	150	100	500	30

Catégorie 4 :

Braderie commerciale, salon à caractère commercial avec des exposants professionnels.

Associations de Rodez	700	350	25	50	50	150	50	100	30
Associations de Rodez Agglo	950	450	25	75	50	150	50	125	30
Associations hors Agglo	1200	600	50	100	50	150	50	150	30
Particuliers et entreprises de Rodez	1200	600	200	100	50	150	100	300	30
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	1700	850	250	150	50	150	100	400	3
Particuliers, entreprises hors Agglo	2200	1100	300	200	50	150	100	500	30

Catégorie 5 :

Concert à entrée payante (public supérieur à 700 personnes).

Associations de Rodez	700	350	25	50	50	150	50	100	30
Associations de Rodez Agglo	1200	500	50	75	50	150	75	125	30
Associations hors Rodez Agglo	2000	1000	100	100	50	150	100	150	30
Particuliers, entreprises de Rodez	2000	1000	200	100	50	150	100	300	30
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	2500	1250	300	150	50	150	100	400	30
Particuliers, entreprises hors Agglo	3000	1500	400	200	50	150	100	500	30

Catégorie 6 :

Réveillon du 31 décembre.

Associations de Rodez	800	400	25	100	50	150	50	100	30
Associations de Rodez Agglo	1300	600	50	150	50	150	75	125	30
Associations hors Agglo	2000	1000	100	200	50	150	100	150	30
Particuliers, entreprises de Rodez	2000	1000	200	200	50	150	100	300	30
Particuliers, entreprises de Rodez Agglo	3000	1500	300	300	50	150	100	400	30
Particuliers, entreprises hors Agglo	4000	2000	400	400	50	150	100	500	30

Pour toutes les locations, un forfait ménage de 150 € sera appliqué dans le cas où le loueur ne l'effectue pas ou ne l'effectue pas correctement.

En fonction des besoins de l'organisation, et en plus du parking attenant à la Salle des Fêtes, il peut être proposé un nombre de places au parking souterrain du Foirail. Etant entendu que ces places ne seront ni identifiées ni réservées.

Pour toutes les locations, une caution de 1 000 € sera demandée.

En raison des travaux du stade Paul Lignon, l'esplanade et le parking de la salle des fêtes sont amputés.

6/ SALLE DES FETES : Salles du 1er étage (maximum de 50 personnes assises par salle)

	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglo	Résidents hors Rodez Agglo
Associations - demi-journée	10 €	15 €	20 €
Comités d'entreprises/Mutuelles/ Administrations / Syndicats/Partis politiques - demi-journée - journée	30 € 50 €	50 € 100 €	70 € 110 €
Assemblée générale de copropriété (Syndic Bénévole)	10 €	15 €	20 €
Entreprises - demi-journée - journée	50 € 100 €	100 € 200 €	200 € 300 €

7/ GOURGAN : Maison de quartier (bureaux, salles de réunion, cuisine pédagogique)

Associations Maisons de quartier	Tarifs
1 Créneau hebdomadaire	50 €/an
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an
1 Créneau mensuel	25 €/an
2 Créneaux mensuels	40 €/an
3 Créneaux mensuels	45 €/an

Les conditions d'utilisation sont définies par le règlement intérieur.

8/ MAISON DES ASSOCIATIONS (bureaux, salles de réunion)

Associations Maisons de quartier	Tarifs
1 Créneau hebdomadaire	50 €/an
2 Créneaux hebdomadaires	80 €/an
3 Créneaux hebdomadaires	100 €/an
4 Créneaux hebdomadaires	120 €/an
5 Créneaux hebdomadaires et plus	150 €/an
1 Créneau mensuel	25 €/an
2 Créneaux mensuels	40 €/an
3 Créneaux mensuels	45 €/an

Les conditions d'utilisation sont définies par le règlement intérieur.

Salle de réception : Capacité maximale : 100 personnes. La capacité réelle de la Salle de réception dépend de la configuration choisie et des aménagements temporaires associés.

SALLE DE RECEPTION	Résidents Rodez	Résidents Rodez Agglo	Résidents hors Rodez Agglo
Particuliers			
Forfait pour un week-end	100 €	200 €	300 €
Arrhes	-	100 €	100 €
demi-journée du lundi au vendredi	50 €	100 €	150 €
Associations, mutuelles, administrations, comités d'entreprise			
-associations hébergées à la Maison des associations	50 €		
-autres associations, mutuelle, administration, comités d'entreprise	100 €	150 €	200 €
Assemblée générale			
- associations	Gratuit	100 €	200 €
- mutuelles, C.E	100 €	150 €	200 €
Entreprises			
Journée	150 €	200 €	250 €
Cérémonies obsèques civiles (ruthénois, ascendants et descendants)	Gratuit	x	x
Caution	200 €		

9/ SAINT FELIX (salle)

Capacité : 60 personnes assises en version repas.

	Résidents Rodez En €	Résidents Rodez Agglo En €	Résidents hors Rodez Agglo En €
Associations/Comités d'entreprises			
Partis politiques/ Syndicats			
Réunion de travail/Assemblée générale	Gratuit	50 €	100 €
Manifestations à entrée gratuite/Stages/Réunion publique			
- une journée	50 €	75 €	100 €
- deux journées	75 €	100 €	150 €
- arrhes	25 €	25 €	25 €
Manifestations à entrée payante			
- une journée	100 €	150 €	200 €
- deux journées	150 €	200 €	250 €
- arrhes	50 €	50 €	50 €
Assemblée générale de copropriété			
Syndic Bénévole	10 €	15 €	20 €
Entreprises			
- une journée	100 €	150 €	200 €
- arrhes	50 €	50 €	50 €
Particuliers (Forfait week-end)			
- manifestation privée	100 €	200 €	300 €
- arrhes	-	50 €	50 €
Rodez Agglo pour la distribution de sacs poubelles	Gratuit		
Caution	150 €		
Associations : Pratiques culturelles ou sportives			
1 créneau hebdomadaire	50€/an	100€/an	150€/an
2 créneaux hebdomadaires	80€/an	160€/an	200€/an
3 créneaux hebdomadaires	100€/an	200€/an	250€/an
4 créneaux hebdomadaires	120€/an	240€/an	300€/an
5 créneaux hebdomadaires et plus	150€/an	300€/an	350€/an

Par ailleurs, conformément à la délibération n°12-330 du Conseil Municipal du 15 juin 2012, chaque coloti du lotissement Saint-Félix (association) bénéficiera jusqu'au 30 septembre 2028, d'une réduction de 50 % sur le tarif de location de la salle de Saint-Félix, à raison d'une location par an.

Pour les associations ruthénoises qui utilisent plusieurs sites de la Ville pendant l'année, le nombre de créneaux facturés correspond au nombre de créneaux utilisés dans les différents sites.

Enfin, il est proposé d'accorder la gratuité de la mise à disposition de la salle des fêtes et de la salle de réception de la Maison Des Associations à Rodez Agglomération et au C.C.A.S. de la Ville de Rodez dans la limite de cinq réservations journalières distinctes dans l'année sur l'ensemble des deux salles pour chacun d'eux.

**ANIMATIONS LOISIRS
TARIFS 2022**

La Ville de Rodez met en place des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les mercredis après-midi et les vacances scolaires, pour les jeunes âgés de 8 à 17 ans.

Le dispositif ALSH fait l'objet d'une déclaration auprès de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations (DDETSPP). L'été, un dispositif unique est co-porté par le service jeunesse et le service des sports, il a pour but de favoriser une meilleure lisibilité et organisation des actions menées. D'un point de vue pratique, les inscriptions se font à la semaine

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial. Des aides suivantes peuvent venir en déduction du tarif applicable (chèques vacances, comités d'entreprises...)

Tarifs	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
QF MSA	De 0 à 357	De 358 à 471	De 472 à 730	Sup à 730
QF CAF	De 0 à 420	De 421 à 520	De 521 à 800	Sup à 800

TARIFS ALSH (hors été):

Tarifs	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Demi-journée/an	1,50 €	2 €	2,50 €	4 €
Forfait année scolaire	30 €	35 €	40 €	60 €

TARIFS SEJOURS

Les tarifs indiqués ci-dessous correspondent à une journée de séjour et seront multipliés par le nombre de jours déclarés auprès de la DDETSPP.

Tarifs pour les Ruthénois	Tranche 1 Aides de 12€/ jours	Tranche 2 Aides de 8 €/ jours	Tranche 3 Aides de 6 €/ jours	Tranche 4
1 journée	18 € Coût famille 6 €	20 € Coût famille 12 €	24 € Coût famille 18 €	24 € Coût famille 24 €
1 journée pour 2 ^{ème} enfant de la fratrie	15 € Coût famille 3 €	14 € Coût famille 6 €	15 € Coût famille 9 €	12 € Coût famille 12 €

Tarifs pour les Grands Ruthénois	Tranche 1 Aides de 12€/ jours	Tranche 2 Aides de 8 €/ jours	Tranche 3 Aides de 6 €/ jours	Tranche 4
1 journée	24 € Coût famille 12 €	26 € Coût famille 18 €	30 € Coût famille 24 €	30 € Coût famille 30 €
1 journée pour 2 ^{ème} enfant de la fratrie	18 € Coût famille 6 €	17 € Coût famille 9 €	18 € Coût famille 12 €	15 € Coût famille 15 €

Tarifs pour les hors communes	Tranche 1 Aides de 12€/ jours	Tranche 2 Aides de 8 €/ jours	Tranche 3 Aides de 6 €/ jours	Tranche 4
1 journée	30 € Coût famille 18 €	32 € Coût famille 24 €	36 € Coût famille 30 €	36 € Coût famille 36 €
1 journée pour 2 ^{ème} enfant de la fratrie	21 € Coût famille 9 €	20 € Coût famille 12 €	21 € Coût famille 15 €	18 € Coût famille 18 €

Pour tous les dispositifs jeunesse il est possible au cas par cas et sur demande motivée d'un travailleur social que les tarifs puissent être diminués de 50 % jusqu'à la gratuité totale pour les familles ou les jeunes en grandes difficultés financières ou sociales.

TARIFS ALSH ETE 2022 :

Cet Accueil de Loisirs Sans Hébergement est destiné aux enfants de 8 à 17 ans.

Tarifs en € à la semaine (sur la base de 10 ½ journées).

Afin de se conformer aux directives de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (intégration dans le dispositif des résidents de Rodez Agglomération et hors Rodez Agglomération), les tarifs suivants sont proposés : Tarifs à la semaine : sur la base du lieu mentionné sur le justificatif fourni (impôts, quittance de loyer, quittance EDF etc.)

Tarifs résidents	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Rodez	50 € Coût famille 20 €	50€ Coût famille 30 €	50€ Coût famille 35 €	50 € Coût famille 50 €
Rodez Agglomération	80 € Coût famille 50 €	80€ Coût famille 60 €	80€ Coût famille 65 €	80 € Coût famille 80 €
Hors Rodez Agglomération	110 € Coût famille 80 €	110 € Coût famille 90 €	110 € Coût famille 95€	110 € Coût famille 110 €

**ANIMATION
TARIFS REGIE 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

La Ville de Rodez a mis en place une régie générale d'animation pour encaisser les produits cessibles lors des animations organisées et portées par le service Animation.

Il est proposé de fixer les tarifs TTC suivants :

Patinoire :

-Accès et location patins 2 €

Alimentation :

- Sandwichs 4 €

- Crêpes 2 €

- Frites (barquette) 2 €

- Soupe au Fromage (barquette) 5 €

- Barres chocolatées grand format 2 €

- Barres chocolatées petit format 1,5 €

- Viennoiserie 1 €

Glaces :

- Type grand format 1 3,5 €

- Type grand format 2 3 €

- Type moyen format 1 2,5 €

- Type moyen format 2 2 €

- Type petit format 1 1,5 €

Boissons :

- Bière blonde pression/Gobelet 2,5 €

- Bière blonde pression/Carafe 13 €

- Vin/Gobelet 2 €

- Vin/Carafe 10 €

- Vin Chaud/Gobelet 3 €

- Champagne Coupe 6 €

- Champagne Bouteille 40 €

- Boissons sans alcool 2 €

- Boissons alcool anisés 1,5 €

- Boissons alcool vin cuit 2 €

- Digestifs 4 €

- Cocktails 4 €

- eau (bouteille 0,5l) 1 €

- café 1 €

- Thé 2 €

Consignes :

- Gobelets (25 cl) 1 €

- Carafes (1,5 l) 2 €

Divers

- Tee shirts 15 €

- Casquettes 5 €

- Cartes postales 1 €

ESTIVADA TARIFS 2022

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Tous les ans, en juillet, la Ville de Rodez organise le Festival ESTIVADA.

Au cours de ce Festival, divers produits sont vendus, dans le cadre d'une régie de recettes, par la Ville de Rodez.

Alimentation

- Saucisse/aligot	8 €
- Aligot	5 €

Boissons

- Bière blonde pression/verre	3 €
- Bière blonde pression/carafe	15 €
- Bière artisanale pression/verre	4 €
- Bière artisanale pression/carafe	20 €
- Vin	2 €
- Boissons sans alcool	2 €
- Eau (petite bouteille)	1 €
- Eau pétillante (petite bouteille)	1 €
- Café	1 €

Consignes

- Gobelets (25cl)	1 €
- Carafes (1,5 l)	2 €
- Plateaux repas	2 €

Objets

Foulard Estivada	6 €
Tour de cou porte gobelets	2 €

**VIDE GRENIER
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Chaque année, au début du mois de septembre, la Ville de Rodez organise son traditionnel vide-grenier à Layoule.

Les tarifs pour la mise à disposition d'emplacements sur l'espace public sont les suivants :

- chaque emplacement de 3 mètres linéaires sera facturé 8 euros ;
- les deux emplacements (soit 6 mètres linéaires) seront facturés 12 € avec un maximum de deux emplacements par vendeur.

**MATERIEL MUNICIPAL
MISE A DISPOSITION - TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Associations ruthénoises : mise à disposition gratuite du matériel nécessaire au déroulement des activités.

Entreprises privées et particuliers : les demandes de prêt de matériel sont renvoyées sur le marché privé des locations

ASSOCIATIONS NON RUTHENOISES		Tarifs	Durée d'utilisation
Chaises	1-100	10 €	Par jour
	101-500	30 €	
	Plus de 500	50 €	
Bancs	1-20	10 €	Par jour
	Plus de 20	30 €	
Tables 3 m	1-10	10 €	Par jour
	11-50	30 €	
	Plus de 50	50 €	
Tables pliantes	1-10	10 €	Par jour
	11-30	20 €	
	Plus de 30	30 €	
Barrières de 1 à 10 et la barrière supplémentaire par tranche	1-10	10 €	Par jour
	11-100	20 €	
	Plus de 100	30 €	
Grille de chantier	1-5	10 €	Par semaine
	6-20	20 €	
	Plus de 20	30 €	
Abri facile		50 €	Par jour
Tente espace		100 €	1 à 3 jours
Tente espace (livrée et montée)		600 €	
Chalet	L'unité	300 €	Par semaine
Chalet (livré et monté)		1000 €	
Sono portable		5 €	Par jour
Utilisation coffret électrique mairie		10 €	
Cônes	1-20	5 €	Par jour
	21-50	10 €	
	Plus de 50	15 €	
Pacs samia et modules podium	1-5	25 €	
	5-10	45 €	
	11-20	60 €	
	Plus de 20	80 €	
Podium	1 à 24 m ²	150 €	
	Plus de 25 m ²	250 €	
Podium monté (hors transport)	1 à 24 m ²	72 €	
	Le m ² en plus	3 €	
Plante verte	1 à 4	10 €	
	Plus de 4	15 €	
Isoloir		10 €	
Forfait petit matériel autre	L'unité	10 €	
Transport (en cas de livraison) *		100 €	En unité camion *

Ces tarifs s'entendent, sauf mention contraire, pour du matériel emporté par le demandeur.

* Pour le matériel livré, un forfait de transport est appliqué. Une unité de transport correspond à un camion. Le montant du forfait est déterminé par le nombre de camions.

**AMPHITHEATRE
MISE A DISPOSITION GRANDE SALLE
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Manifestations sportives		
Matches de championnats Entraînements		
Association ruthénoise Location de salle + annexes hors prestations techniques		Gratuit
Évènements sportifs exceptionnels		
Location de la salle + annexes		
Association ruthénoise	Entrée payante	500 €/J puis 350 € à partir du 2 ^{ème} Jour
	Entrée gratuite	250 €/J
Association Rodez Agglomération, Comité d'entreprise, Syndicats		750 €/J
Associations hors Rodez Agglomération, CE et Syndicats		1 000 €/J
Opérateur public et privé		1 500€/J

Congrès, salons, réunions, repas, gala.	
Salle et annexes	
Centre Communal d'Action Sociale	Gratuit
Association ruthénoise	750 € TTC/J
Association Rodez Agglomération, Comité d'Entreprises, Syndicats	1 200 € TTC/J
Association hors Rodez Agglomération, CE, Syndicats	1 500 € TTC/J
Opérateur public et privé	2 500 € TTC/J

Spectacles à but lucratifs	
Salle + annexes	
SEM Rodez Agglomération	Gratuit
Association, Comités d'entreprise, et syndicats Ruthénois 1045 places 1445 places 2501 places	1 200 € TTC/J
	1 800 € TTC/J
	2 700 € TTC/J
Association, Comité d'entreprise, et syndicat Rodez Agglomération 1045 places 1445 places 2501 places	2 000 € TTC/J
	2 500 € TTC/J
	3 500 € TTC/J
Association, Comité d'entreprise, et syndicat hors Rodez Agglomération 1045 places 1445 places 2501 places	2 500 € TTC/J
	2 900 € TTC/J
	4 000 € TTC/J
Opérateurs publics et privés 1045 places 1445 places 2501 places	3 000 € TTC/J
	4 000 € TTC/J
	6 000 € TTC/J

Location du système de diffusion sonore et d'éclairage de spectacle « dit traditionnel »

KIT Eclairage traditionnel	
20 projecteurs, câblés accrochés, blocs puissance et table	500 €TTC/J
5 projecteurs supplémentaires	50 € TTC/J
1 Technicien professionnel	350 € TTC/J

Système de diffusion sonore	
Version 1- 1045 places	500 €TTC/J
Version 2 – 1445 places	1 000 € TTC/J
Version 3 – 2501 places	2 000 € TTC/J

Présence d'un technicien professionnel en version payante.

**EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX
MISE A DISPOSITION
TARIFS 2022**

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Cette tarification s'applique :

- aux entreprises quelle que soit la nature de l'utilisation ;
- aux associations hors agglomération pour l'organisation de manifestations ou d'évènements à but lucratif.

Équipements	Usagers	Tarifs	Prestations incluses
Gymnase ou salle spécialisée	Entreprises/ Associations hors Rodez Agglo	35 €/Heure	Conciergerie (Gardiennage, nettoyage) Vestiaire (Nettoyage, énergies)
Stades : pelouses football, rugby, athlétisme et synthétique	Entreprises/ Associations hors Rodez Agglo	35 €/Heure	Stade préparé (Entretien, tonte, tracé) Conciergerie
Stade Paul Lignon	Associations Rodez Agglo Entreprises hors Rodez, Agglo Associations hors Rodez Agglo Clubs professionnels hors Rodez	1 500 €/Jour 2 000 €/Jour 2 000 €/Jour 30000€/Match	(Gardiennage, nettoyage) Vestiaire (Nettoyage, énergies)

La salle de réception du complexe sportif de Vabre, « La Grange », est dévolue aux associations sportives. Elle peut être occasionnellement mise à disposition de particuliers, selon disponibilité, dans le cadre de manifestations à caractère familial.

Équipements	Usagers	Tarifs	Prestations supplémentaires
Salon Jean FABRE ou Salle de réception de Vabre « la Grange »	Résidents Rodez	100 €/Jour	Frais de ménage 150 €
	Résidents Rodez Agglo	200 €/Jour	
	Résidents hors Rodez Agglo	300 €/Jour	

Le planning est géré par le service des sports et dépendant des rencontres sportives.

Une convention définissant les conditions de location sera conclue avec chaque occupant. Un exemplaire lui sera remis accompagné du descriptif du bien loué.

EQUIPEMENTS SPORTIFS
MISE A DISPOSITION PAR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX CLUBS RUTHENOIS
TARIFS 2022

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le tarif d'utilisation des équipements sportifs de ces établissements scolaires est fixé à 16 € par heure, et ne concerne que les gymnases.

Afin de pouvoir répondre au maximum aux demandes des clubs sportifs de la Ville, une convention définissant les modalités d'utilisation par les clubs ruthénois des équipements sportifs appartenant aux collèges Saint-Joseph et Jean-Moulin et le lycée Monteil a été conclue (cf. délibération n°2021-135 du Conseil municipal du 28 mai 2021).

EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX
MISE A DISPOSITION AUX COLLEGES ET AUX LYCEES, ET A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
TARIFS 2022

Les tarifs s'appliquent du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les universités, les centres de formations, les lycées publics et privés, les collèges publics et privés peuvent occuper, dans le cadre des cours d'éducation physique et sportive, divers équipements sportifs appartenant à la Ville de Rodez.

Les tarifs d'utilisation des équipements sportifs sont fixés comme suit :

EQUIPEMENTS	TARIFS
Gymnases et salles spécialisées (Dojo, courts, ...)	16 €/Heure
Stades	12 €/Heure